

## Combien ça coûte?

|  |                           |
|--|---------------------------|
| Adaptateur TNT simple tuner                                | de 20 à 50€*              |
| Adaptateur TNT simple tuner HD                             | à partir de 80€*          |
| Adaptateur TNT double tuner                                | de 50 à 100€*             |
| Réorientation + vérification de l'antenne râteau           | de 80 à 120€*             |
| Remplacement de l'antenne râteau                           | de 180 à 220€*            |
| Remplacement du coupleur d'antennes                        | 100€*                     |
| Adaptateur TNT-SAT ou FRANSAT                              | de 100 à 150€*            |
| Adaptateur TNT-SAT ou FRANSAT<br>+ parabole + installation | à partir de 280€*         |
| Offre payante,<br>décodeur fourni par l'opérateur          | voir contrat d'abonnement |

\* Prix TTC généralement constatés au moment de l'impression de ce guide (octobre 2009), donnés à titre indicatif.

### Il n'est pas nécessaire de changer de poste de télévision.

Les téléviseurs vendus depuis 1981 sont tous munis d'une prise PériTel. Il suffit de les relier à un adaptateur TNT. Les téléviseurs vendus aujourd'hui sont tous TNT intégrée.

Un équipement HD n'est pas obligatoire pour recevoir la télé numérique. Mais pour recevoir les programmes HD, il faut un équipement tout HD (écran et adaptateur).

Les téléviseurs labellisés HD vendus depuis le 1<sup>er</sup> décembre 2008 possèdent un adaptateur TNT HD intégré.

## À qui m'adresser?

Choisissez des professionnels (magasins et antennistes) agréés.



Ils signent une charte de confiance « Tous au numérique » et se sont engagés à vous guider et à proposer des prestations de qualité au prix du marché.

■ Pour connaître leur liste : [www.tousaunumerique.fr](http://www.tousaunumerique.fr)  
ou **0970 818 818** (numéro non surtaxé, prix d'un appel local, du lundi au samedi de 8h à 21h).

**Méfiez-vous du démarchage à domicile.**  
**En cas de doute, contactez-nous.**

## Ai-je droit à une aide?

### Les aides financières

Pour les foyers recevant aujourd'hui exclusivement la télé à 6 chaînes par une antenne râteau, sous certaines conditions de ressources :

- en zone de couverture TNT, pour les foyers exonérés de redevance : aide maximale à l'équipement de 25€ et aide maximale pour l'adaptation éventuelle de l'antenne de 120€.
- hors zone de couverture TNT, aide maximale de 250€ pour l'installation d'une réception satellite.

**! Conservez précieusement les originaux de vos factures et tickets de caisse, ils vous seront demandés.**

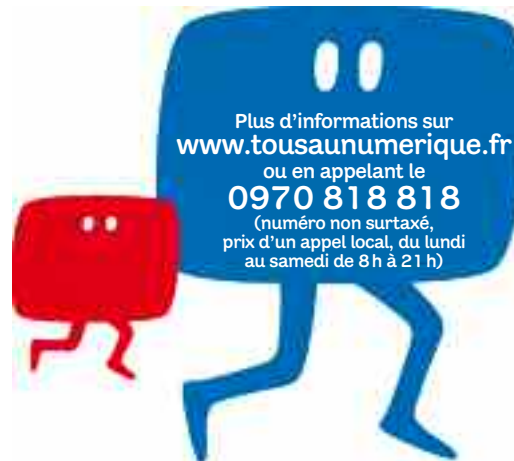
### Une aide technique

Un accompagnement renforcé pour les foyers vulnérables face aux changements technologiques (personnes de plus de 70 ans et/ou souffrant d'un handicap > 80 %) : aide technique gratuite pour la mise en service et le réglage du poste principal, à domicile et sur rendez-vous.

**! Chacune de ces aides ne peut être attribuée qu'une seule fois par foyer.**

### Pour en bénéficier

Pour bénéficier d'une de ces aides ou connaître précisément leurs conditions d'attribution, contactez le **0970 818 818** (numéro non surtaxé, prix d'un appel local, du lundi au samedi de 8h à 21h).



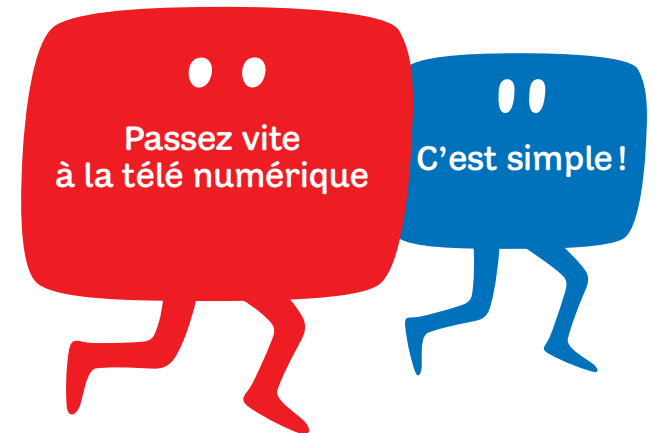
Publié par France Télé Numérique.

France Télé Numérique est un Groupement d'Intérêt Public créé par l'article 100 de la loi du 30 septembre 1986 modifiée le 5 mars 2007 relative à la modernisation de la diffusion audiovisuelle et à la télévision du futur. FTN regroupe l'État, France Télévisions, TF1, M6, Canal+ et Arte France. Il est chargé d'informer et d'assister les téléspectateurs dans le passage à la télé tout numérique.

Ne pas jeter sur la voie publique.

SIREN : 130 003 833

# BASSE-NORMANDIE L'ESSENTIEL À SAVOIR sur le passage à la télé tout numérique



**Avant le 9 mars 2010**



**tous au numérique!**

## Qu'est-ce que c'est ?

Le passage à la télé tout numérique, c'est le remplacement définitif de la télé analogique à 6 chaînes reçues par l'antenne râteau (TF1, France 2, France 3, Canal+, France 5/Arte et M6) par la TNT (Télévision Numérique Terrestre).

**! Chez vous, c'est le 9 mars 2010!**

**! Après cette date, votre installation doit être compatible avec un mode de réception numérique pour continuer à recevoir la télévision.**

### LES AVANTAGES DU NUMÉRIQUE

**+ de chaînes:** jusqu'à 18 chaînes nationales gratuites (les chaînes historiques\* en version numérique + les 12 nouvelles chaînes nationales) dont certaines en HD (haute définition) et des chaînes locales, comme Cityzen TV. Des chaînes supplémentaires sont disponibles sur abonnement auprès des opérateurs commerciaux.

**+ de qualité:** une meilleure qualité de réception d'image et de son.

**Pourquoi fait-on cela ?** Le passage à la télé tout numérique libère des fréquences utilisées pour créer de nouvelles chaînes, diffuser plus de chaînes en HD, développer la radio numérique et généraliser l'accès à Internet haut débit sur l'ensemble du territoire.



\* Les chaînes sont TF1, France 2, France 3, Canal+ (en clair), France 5/Arte et M6.

## Que va-t-il se passer ?

En Basse-Normandie, la télé à 6 chaînes s'arrêtera définitivement le 9 mars 2010. Vous devez impérativement vérifier et adapter, si besoin, votre équipement à un mode de réception numérique pour continuer à recevoir la télévision.

Les émetteurs TNT de Basse-Normandie qui ne sont pas encore allumés vont être progressivement mis en service.

**Dès aujourd'hui**, la TNT est disponible sur les émetteurs de Caen - Mont Pinçon, Caen - Haute Folie, Mortain-Grand Fontaine, Saint-Lô, Cherbourg-Digosville, Surtainville, Barneville-Carteret, Coutances, Gavray, Granville, Villedieu-les-Poêles, Bricquebec, Cap de la Hague, Cherbourg-Octeville, Equeurdreville, Tourlaville, Urville-Nacqueville, Alençon-Mont d'Amain.

**Le 9 décembre**, les émetteurs de Condé-sur-Noireau, Falaise, Honfleur, Lisieux, Livarot, Orbec, Pont-l'Évêque, Saint-Martin-de-Bienfaite, Thury-Harcourt, Vire et Bagnoles-de-l'Orne diffuseront la TNT.

Certains des émetteurs pourraient ne pas diffuser l'intégralité des chaînes de la TNT, selon les décisions à venir de ces chaînes.

## Qui est concerné ?

**Vous êtes concerné(e) si vous recevez, sur un poste au moins, la télévision via une antenne râteau ou intérieure.**

**! À partir du 9 décembre 2009, vous verrez défiler un bandeau d'information sur les téléviseurs que vous devez adapter.**

**Si vous êtes déjà passé(e) à la TNT**, vous devrez chercher les nouveaux canaux de diffusion des chaînes le jour de l'arrêt de l'analogique, **le 9 mars 2010**.












**Vous n'êtes pas concerné(e)** : si vous recevez la télévision avec une parabole, par une box ADSL, le câble ou la fibre optique, et si aucun de vos postes n'est relié à une antenne râteau.

### CAS PARTICULIERS

- Vous dépendez d'une antenne collective** : elle doit être compatible avec la réception des signaux numériques. Avant d'entreprendre des achats, contactez votre syndic ou votre gestionnaire pour vérifier cette compatibilité.
- Vous habitez une maison** : dans quelques rares cas, vous devrez réorienter ou changer votre antenne. Si vous êtes hors zone de couverture TNT, vous devrez choisir un autre mode de réception, comme le satellite. Demandez conseil aux professionnels.

## Que faut-il faire ?

**Avant le 9 mars 2010 : équipez-vous.**

|   | Pour recevoir le bouquet TNT gratuit   | Pour recevoir + de chaînes par abonnement   |
|---|--|---|
| <b>Avec une antenne râteau ou intérieure</b><br>           | Un adaptateur TNT externe branché sur la prise PériTel de la télé actuelle ou une télé avec TNT intégrée suffisent pour recevoir les 18 chaînes gratuites.   | LES CHAINES <b>CANAL+</b><br>  |
| <b>Avec une parabole</b><br>                               | <ul style="list-style-type: none"><li>orientée sur le satellite Astra et couplée à un adaptateur ;</li><li>orientée sur le satellite AB3 et couplée à un adaptateur.</li></ul>   | LES CHAINES <b>CANAL+</b><br><b>CANALSAT</b><br><br>  |
| <b>Avec une box ADSL, le câble ou la fibre optique</b><br> | Les chaînes gratuites de la TNT sont incluses dans l'offre TV de l'abonnement.<br><br>Si votre immeuble est raccordé au réseau câblé ou à la fibre optique et fait l'objet d'un accord collectif, les chaînes gratuites de la TNT sont déjà accessibles sans abonnement avec un décodeur adapté. Pour le câble, elles seront progressivement accessibles avec un adaptateur TNT. | <br><br><br><br> |

\* Renseignez-vous auprès du gestionnaire de votre immeuble pour savoir ce qu'il faut faire dans ce cas pour recevoir la TNT sans abonnement.

N'oubliez pas de régler vos chaînes au moment de la mise en service de votre équipement.

**! Pensez à adapter chacun de vos postes, sinon ils ne recevront plus la télévision après le 9 mars 2010.**

**Le 9 mars 2010, recherchez à nouveau les chaînes.** Le 9 mars 2010, les chaînes de la TNT changeront de canal pour améliorer leur couverture.

**Si vous recevez la TNT par une antenne râteau, et même si vous avez la TNT depuis longtemps**, recherchez une DEUXIÈME FOIS les canaux de diffusion des chaînes.

**! Si vous ne recherchez pas leurs nouveaux canaux, votre téléviseur peut afficher un écran noir.**